

■ **ATC Architecture Technique Construction S.A. en liquidation**, à Pully, société, dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 08.03.2001, p. 1746). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 10658 du 05.11.2002  
(00722830 / CH-550.1.016.854-3)